

DANGERS NUMÉRIQUES



50 MINUTES

C'EST LE TEMPS D'ÉCRAN MOYEN JOURNALIER
DES ENFANTS
DE MOINS DE 2 ANS

Estimé par M. Desmurget "la fabrique du crétin digital", 2019

2000

UN SUJET NOUVEAU

L'entrée des écrans s'est fait récemment dans la vie des français et est en pleine expansion depuis les années 2000

DES ÉTUDES SUR LE DANGER POTENTIEL

Réalisées plus particulièrement aux Etats-Unis et au Canada depuis **2006**

La France n'a commencé que très récemment à faire des études

UN PROBLÈME MAJEUR

= Multitude et divergence d'opinion des scientifiques

AUCUN CONSENSUS ENCORE ÉTABLI

DÉSORMAIS L'ACCES AU NUMÉRIQUE EST UNIVERSEL
Y COMPRIS LES ENFANTS

2022

Quelques chiffres pour faire un état des lieux sur les enfants des pays occidentaux

Basés sur trois études américaines effectuées par Rideout V et relayés par M. Desmurget

De 2 à 7 ans

- **3h d'écran** par jour
- **1 000 heures** par an en maternelle



Une année scolaire

De 8 à 12 ans

- **4h45 d'écran** par jour
- **1 700 heures** par an en primaire



Deux années scolaires

De 13 à 18 ans

- Environ **6h45 d'écran** par jour
- **2 400 heures** par an au lycée



Deux années et demi scolaires



La **surconsommation numérique** a été définie au Canada comme : « Une durée d'exposition ou de consommation qui **entraînerait des effets néfastes**. Ce concept renverrait donc à l'existence d'un seuil au-delà duquel le temps d'exposition ou de consommation des écrans aurait des effets négatifs sur la santé des enfants. »

Tentatives d'établissement de règles



- La règle des « 3-6-9-12 »
- « Les 4 pas »



Insuffisantes

Aucun consensus n'a été établi pour l'instauration d'une règle universelle mais des **recommandations** de bon accompagnement sont apparues comme "**La règle des trois C**" ou le bon usage des écrans va dépendre du

- **Contenant** (outils numériques utilisés)
- **Des Contenus**
- **Du Contexte** (l'enfant est-il accompagné dans son usage des écrans ?)

Les conséquences établies d'une surconsommation

Par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), 2021

RISQUE DE SURPOIDS



TROUBLES DU SOMMEIL



TROUBLES DE LA VISION



Loading...



D'autres conséquences observées restent encore sujettes à débat. Par exemple les conséquences sur le développement cognitif de l'enfant, ses apprentissages et l'entrée dans le langage restent discuté par la communauté scientifique car différents selon **l'âge et le contexte familial et social**. Aussi, des changements de comportement ont pu être observés suite à l'exposition à divers contenus pornographique ou violents.

Rapporté à l'impact des nombreux déterminants sociaux, **l'analyse fine du rôle spécifique des écrans dans les difficultés du développement manque encore de précision**.

Les recommandations

Par l'HCSP, Santé Publique France et le rapport des 1000 premiers jours, 2021



Un **accompagnement** des enfants à l'utilisation des écrans et **l'interdiction des écrans aux enfants de moins de 3 ans**, lorsque les conditions d'accompagnement ne sont pas réunies.

- Les enfants de moins de 2 ans ne doivent pas être exposés aux écrans.
- Les enfants entre 2 et 5 ans ne doivent pas être exposés plus d'1h par jour.
- Les enfants entre 6 et 11 ans ne doivent pas être exposés plus de 2h par jour aux écrans de loisirs (temps d'écrans hors temps scolaire).



« **L'écran ne remplace pas l'interaction avec l'adulte** et l'exposition à un écran doit être réduite au minimum nécessaire et remplacée par des interactions ludiques, culturelles, artistiques, par des activités à l'extérieur. »



En 2019 :

Proposition de loi visant à lutter contre l'exposition précoce des enfants aux écrans. L'idée retenue es **d'inciter les fabricants** à mettre en place des campagnes de **prévention et de sensibilisation** auprès des parents pour les informer des risques.

Le Défenseur des droits a publié son premier rapport. Il demande notamment :

- Une « **application stricte du principe de précaution**, avec un bannissement des écrans avant trois ans dans les écoles et les structures d'accueil ».
- Il souhaite un **développement des recherches** en la matière et l'application du principe de précaution en attendant les résultats des recherches futures.

En 2020 :

Création par l'Etat et les associations, dont la Fondation pour l'Enfance, de la plateforme d'information, de prévention et de protection

Elle propose des outils, des conseils et des ressources pratiques pour mieux informer les parents. Initialement conçue pour lutter contre l'exposition aux contenus pornographiques en ligne, le spectre est élargi en 2022 pour traite les dangers et violences numériques.

Nos convictions



- Diffuser des recommandations officielles, claire et non culpabilisantes sur les usages numériques des tout-petits pour les parents et les professionnels
- L'usage du numérique doit être limité, raisonné et redevenir un outil pédagogique.
- Associer parents, enfants et enseignants dans l'usage et l'apprentissage du numérique avec la multiplication des initiatives innovantes et la formation les professionnels de l'Éducation Nationale.
- Établir une charte avec des acteurs du monde numérique.

Bibliographie

- Ministère des solidarités et de la santé - "Rapport des 1000 premiers jours" - 2020 - <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>
- Etude américaine réalisées par Rideout V : "[The common sense census : Media use by kids age zero to eight](#)" - 2017; "[Zero to eight : children media use in america 2013](#)" - 2013 ; "[The media family : Electronic media in the lives of infants, toddlers, preschoolers and their parents](#)" - 2006
- OMS - "Le message de l'OMS au jeune enfant : Pour grandir en bonne santé, ne pas trop rester assis et jouer davantage" - 2019 - <https://www.who.int/fr/news/item/24-04-2019-to-grow-up-healthy-children-need-to-sit-less-and-play-more>
- Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) - "Effets de l'exposition des enfants et des jeunes aux écrans" - 2021 - <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=759>